



COMMUNIQUE DE PRESSE : une concertation qui bat de l'aile

Pour la énième fois, la direction du projet d'Ailes Marines fait fi des principes de concertation établis avec les instances de pêche. Ces problèmes récurrents de prise en compte des recommandations intervenant en phase de développement laissent présager le pire lors d'une éventuelle phase de construction (ou les enjeux pour la pêche seront titanesques) si le développeur ne revoit pas sa manière de travailler avec les professionnels.

En effet, vendredi 2 février 2018, le développeur éolien indiquait par téléphone aux représentants des professionnels de la pêche bretonne que son prestataire reprendra sa campagne géotechnique dès le mois de mars.

Cette campagne reprendrait donc à une période peu propice pour la profession, alors qu'en octobre 2017, les représentants des professionnels avaient demandé que les opérations ne reprennent pas avant la mi-juin et que le prestataire choisisse des moyens nautiques moins tributaires des marées.

Depuis ces échanges, **aucune nouvelle, si ce n'est l'annonce unilatérale de la reprise des travaux en mars. C'est pourquoi, les comités des pêches vont réunir les professionnels afin de définir quelle suite sera donnée à cette campagne.** Ils souhaitent cependant vivement qu'Ailes Marines revienne sur cette décision prise en dépit du bon sens et de la logique de concertation prônée par les pouvoirs publics

L'inquiétude est d'autant plus grande que l'attente de la filière est également très forte vis-à-vis des études sur les impacts des travaux sur le milieu et les espèces halieutiques. Les résultats de ces études font partie, avec une concertation loyale, des conditions d'acceptabilité de la filière.